

■ FRANCHES ÉNERGIES

Projet avancé aux Bois et extension prévue à Montfaucon

L'association Franches Énergies, qui a pour but de promouvoir les énergies renouvelables dans le district, a tenu mardi soir ses assises au Centre de Loisirs de Saignelégier en présence de 15 ayants droit.

Le président Alain Chappatte s'est réjoui de la prise de conscience que l'on sent prendre de l'ampleur actuellement quant à l'urgence climatique, mentionnant notamment les grèves d'étudiants. Il a toutefois rappelé qu'entre la volonté et les actes, il y a un fossé, et que Franches Énergies, en tant qu'incubateur de projets, peut combler une partie de ce fossé.

Le solaire, plus efficace

Il a également rappelé que l'association avait pour but de promouvoir tout type d'énergie renouvelable, mais qu'au vu des résistances existant face à l'éolien et la géothermie notamment, elle se focalisait pour l'heure surtout sur le solaire par souci d'efficacité. «Car il faut agir vite, il y a urgence», a rappelé Alain Chappatte.

Le Franc-Montagnard a ensuite mentionné tous les projets sur lesquels l'association fondée en 2016 planche: des discussions sont notamment en cours avec les communes des Breuleux et de Saignelégier pour des projets d'installations photovoltaïques, de

même qu'avec la commune de Lajoux – pour un projet sur le toit de l'école – et avec l'association du CinéLucarne au Noirmont pour équiper le toit du cinéma.

Journée du soleil et conférence en 2019

Mais à l'heure actuelle, les projets les plus avancés concernent Les Bois et Montfaucon. Le premier nommé vise à l'équipement de la STEP communale en panneaux photovoltaïques. Le Conseil général se prononcera prochainement sur cet objet.

À Montfaucon, la STEP dispose déjà de panneaux solaires, et Franches Énergies souhaite étendre le complexe solaire au bâtiment des déchets carnés, tout proche.

Le président a encore rappelé que Franches Énergie servait d'incubateur de projets, et qu'une fois un projet lancé, elle passe généralement la main à la coopérative Énergie durable des Franches-Montagnes (EDFM), qui recherche les fonds et supervise les travaux.

Le président a encore mentionné différentes activités prévues en 2019, avec notamment la mise sur pied de la Journée du soleil (fin mai ou début juin) et la tenue dans le district d'une conférence sur un thème à définir mais lié aux énergies renouvelables ou aux économies d'énergie. **OJE**

■ PRATIQUES FUNÉRAIRES ET RÉSERVES NATURELLES

«On ne peut absolument pas autoriser ce genre de choses»

► **C'est une surprise de taille** qui attendait les bénévoles des Naturalistes francs-montagnards sur le site de la Gruère hier.

► **Un bouquet déposé dans l'étang** et en retrait un petit mémorial en bois; tout laisse à penser que les cendres d'une personne décédée ont été déposées dans la réserve récemment.

► **Contacté, l'Office de l'environnement** rappelle qu'il s'agit là d'infractions au règlement de la réserve, et que ces installations seront démantelées par ses soins.

«C'est bien la première fois que j'entends parler d'une histoire pareille», s'étonne Laurent Gogniat, responsable du domaine Nature à l'Office de l'environnement, qui ajoute: «Bien entendu, nous ne pouvons absolument pas autoriser ce genre de choses.»

Toute construction interdite

En effet, l'arrêté de mise sous protection de la réserve naturelle stipule que toute installation, construction ou aménagement

sont strictement interdits dans le périmètre de la réserve. Quant aux fleurs ou aux cendres, elles sont purement et simplement considérées comme des déchets, et à ce titre ne peuvent en aucun cas être déposées à cet endroit.

«Bien sûr, il ne s'agit pas d'infractions majeures, et nous n'entendons pas renforcer la surveillance sur le site.



Un mémorial de décès a été installé dans la réserve.

■ ÉGLISE LA TORRÉE

Olivier et Sylviane Fleury présents pour lundi de Pâques

Sylviane et Olivier Fleury seront présents à l'église La Torrée, aux Bois, ce lundi dans le cadre des journées intergénérationnelles régulières.

Esprit en 2007, Olivier Fleury, directeur de Jeunesse en Mission Suisse, est devenu la cheville ouvrière d'un projet nommé «Jesus Celebration 2021».

■ DISTRICT

Des conseillers communaux élus à Lajoux et aux Bois, où deux candidats ont été élus

Une élection complémentaire au Conseil communal va se tenir dans les communes du district le 10 mai prochain.

Les Bois: deux candidats ont été élus
Il y a donc en tout